



Monsieur le Ministre,

Les organisations syndicales FO/MAE, FSU/MAE, CGT/MAE et USASCC ont pris la décision de boycotter le CTM du 05 juin 2020 pour les raisons suivantes :

- **Les réunions à distance ne permettent pas un réel dialogue** mais l'administration se satisfait de cocher les cases d'un dialogue social uniquement formel.

En outre, le décret 2011-184, et notamment son article 42, ne prévoit pas la possibilité d'une réunion du CTM en audioconférence mais seulement en visioconférence !

« Les réunions des comités techniques peuvent, lorsque les circonstances le justifient, être organisées par visioconférence, sous réserve que le recours à cette technique permette d'assurer que, tout au long de la séance :

*1° N'assistent que les personnes habilitées à l'être dans le cadre du présent décret ;
2° Chaque membre siégeant avec voix délibérative ait la possibilité de participer effectivement aux débats ;*

3° Le président soit en mesure d'exercer son pouvoir de police de la séance. »

Le PV du CTM extraordinaire de décembre en visioconférence est un bel exemple des dysfonctionnements de ce type de procédure : aucune des interventions des élus de l'étranger n'a été enregistrée ! On aboutit donc à un PV très lacunaire sans que le bureau du dialogue social n'ait pris la peine d'en informer les OS concernées. Rien ne nous met à l'abri d'un scénario similaire.

L'expérience "écrite dématérialisée" du CTAC a été, au dire des OS qui y ont participé, désastreuse et n'a pas permis la conduite de débats à la hauteur de l'instance.

- **La question des lignes directrices de gestion est suffisamment importante pour faire l'objet d'une réelle concertation** plutôt qu'abordée à la sauvette lors d'un CTM en mode dégradé.

- Plutôt que de vouloir faire passer à tous prix des textes ne revêtant aucun caractère d'urgence et organiser une nouvelle réunion avec le ministre, **l'administration devrait concentrer son énergie à essayer de trouver des solutions aux nombreux problèmes soulevés par les OS lors des réunions consacrées à la crise du COVID-19**, questions auxquelles vous vous êtes engagé à nous fournir des réponses lors de notre dernière rencontre, sans suite à ce jour.

La gestion de la crise du Covid19 est en effet une parfaite illustration de l'absence de réelle concertation avec les OS : chaque demande formulée a été rejetée, certes fort poliment, par l'administration. Pour n'en citer que quelques-unes :

1) Demande de permettre aux agents bloqués en France et travaillant à distance de conserver une IR à taux plein : l'administration a refusé de reconnaître ce travail à distance, pourtant réel.

2) Gestion des ASA et travail à distance : les agents se sont vus ponctionnés d'un nombre variable de jours de congé même lorsqu'ils avaient travaillé à distance.

3) Demande de non application de la règle contraignant les agents A et B à revenir en poste avant leur rupture d'établissement, étant donné le contexte de crise aiguë des transports : refus de l'administration.

- Enfin nous souhaitons ainsi vous signifier que les agents ne sauraient se satisfaire de belles déclarations sur leur mobilisation exemplaire alors que vous permettez par ailleurs qu'ils subissent des mesures inéquitables et injustes et des conditions de travail et de rémunération fortement dégradées.

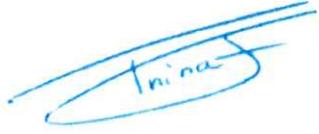
Nos organisations syndicales réaffirment leur ferme opposition aux suppressions d'emplois menées au sein du MEAE et demandent l'arrêt immédiat des suppressions programmées. Il faut mettre un terme à cette politique RH destructrice et les moyens budgétaires de nos postes à l'étranger doivent être abondés en conséquence.

Les outils de rayonnement et d'influence de la France dans le monde doivent être préservés.

M. le Ministre, nous attendons désormais des mesures concrètes bénéficiant aux agents. Le dialogue social est en panne au sein du MEAE et nous espérons que ce boycott vous alertera suffisamment pour que vous veilliez à sa continuité.

Valérie Jacq-Duclos, élue CGT/MAE


Françoise TRINA, élue CGT/MAE


FOUAD BOUOUDEN, élu FO/FSU-MAE


Jérôme CHALEÇON, élu USASCC